

C'est lors d'une opération de maintenance que l'intérimaire a trouvé la mort

Mise à disposition par une agence d'emploi locale dans une PME familiale, la victime est chargée de réaliser des opérations de maintenance préventive dans les ateliers de fabrication.

La liste d'opérations définie pour le début de semaine comprend le graissage des axes des tables élévatrices.

L'opérateur arrête l'installation à partir du boîtier de commandes, s'accroupit et passe sous la table élévatrice pour pouvoir accéder aux embouts de graissage des axes et raccorder la pompe à graisse.

A ce moment, le T de distribution hydraulique encore sous pression se rompt, faisant descendre la table sur l'opérateur.



Comment éviter l'accident ?

- ✓ Equiper l'installation d'un système anti-chute
- ✓ Installer un système de graissage automatique

- ✓ Améliorer la communication avec l'agence d'emploi
- ✓ Formaliser les procédures de consignation

- ✓ Informer et former les salariés
- ✓ Organiser un tutorat

Technique

- Fiches pratiques INRS « Prévention des risques dans les activités de maintenance » [ED 123](#) et [ED 129](#)
- Brochure INRS « Conception des machines et ergonomie » [ED 6154](#)
- Brochure INRS « Réussir l'acquisition d'une machine ou d'un équipement » [ED 6231](#)
- Norme « Prescriptions de sécurité des tables élévatrices » [NF EN 1570](#)

Organisation

- Fiche de liaison entre l'agence d'emploi et l'entreprise utilisatrice [CC003](#)
- Fiche pratique INRS « Fiches de poste intégrant la sécurité » [ED 126](#)
- Brochure INRS « Consignation et déconsignation » [ED 6109](#)
- Recommandation Cnamts « Dynamique d'amélioration des conditions d'intervention en sécurité sur les machines » [R488](#)

Humain

- Recommandation de la CATMP du 21 mars 2007 « Accueil et santé au travail dans l'intérim » [CNAM 05](#)
- Brochure Carsat Rhône-Alpes « Formation renforcée du personnel intérimaire » [SP 1170](#)
- Formations de [tuteurs santé & sécurité](#)
- [Aide financière](#) pour la formation d'un tuteur pour les entreprises de moins de 50 salariés.